

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN

Rapporteur :

Monsieur André ERBS

N° CP/2019/258 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux
Proposition d'aide pour la rénovation du gymnase du collège
Albert CAMUS de SOUFFLENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, du principe du soutien du Département du Bas-Rhin au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, au projet de renforcement de l'offre sportive à destination des collégiens de Soufflenheim s'appuyant sur la rénovation du gymnase de Soufflenheim ;
- dans le cadre de ses compétences, de mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment par des conseils ponctuels des services de la Mission Education Sport et Jeunesse ;
- d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs et la commune de Soufflenheim, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;

- d'attribuer une subvention d'investissement de 18 800 € au Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs, au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;

- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs, pour permettre le versement de la subvention précitée, joint en annexe à la présente délibération et autorise son président à signer cette convention ;

- d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs situés à Soufflenheim à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le Syndicat Intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim, la commune de Soufflenheim et Environs et l'établissement public local d'enseignement du collège Albert Camus de Soufflenheim, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128340-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19